Bureau de normalisation du Québec

Le BNQ est membre du Système national de normes (SNN).

ANNEXE
AU CERTIFICAT

BLEUETIÈRE POINT DU JOUR INC.

330, RANG POINT-DU-JOUR SUD
LAVALTRIE, (QUÉBEC) J5T 3P4

CanadaGAP v. 11.0/2026-04-01 *CanadaGAP Food Safety Program / Version 11.0*

Numéro du certificat : **1832**
Date de délivrance : **2026-08-12**
Date d'expiration : **2027-08-31**

Guides applicables au présent certificat
Guide de salubrité des aliments pour les fruits et légumes frais de CanadaGAP®

1er site de production	330, rang Point-du-Jour Sud, Lavaltrie (Québec) J5T 3P4
2e site de production (BLEUETIÈRE ROYALE)	511, rang Brulé, Saint-Thomas (Québec) J0K 3L0

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et CanadaGAP déclinent toute responsabilité à l'égard des programmes et des installations qui font l'objet d'un audit de même qu'à l'égard de toute activité ou mesure survenant avant ou après l'audit réalisé par le BNQ. Le BNQ certifie uniquement que l'établissement satisfait aux exigences dans le cadre de l'audit indépendant qu'il a réalisé pour s'assurer de la conformité aux exigences du Programme CanadaGAP pour la procédure décrite aux présentes, à la date figurant sur le certificat. Le BNQ et CanadaGAP déclinent toute responsabilité ou obligation en ce qui a trait à la mise en œuvre ou non par l'établissement des recommandations formulées dans le rapport d'audit. Le logo de CanadaGAP est une marque de certification appartenant à CanAgPlus utilisée avec permission par le BNQ.

HISTORIQUE	
Date	**Description de la modification**
2016-08-31	Renouvèlement du certificat et ajout de l'activité autocueillette dans la portée de certification.
2017-08-31	Expiration du certificat
2017-09-26	Renouvèlement du certificat.
2018-08-31	Renouvèlement du certificat.
2019-08-29	Renouvèlement du certificat.
2020-08-31	Expiration du certificat
2021-08-02	Renouvèlement du certificat.
2021-11-02	Modification : exclusion de la production, de l'emballage et de l'autocueillette de fraises dans le champ STD 21.
2022-08-31	Expiration du certificat.
2022-09-13	Retrait à l'annexe du poste d'emballage situé au 330, rang Point-du-jour Sud, Lavaltrie. Renouvèlement du certificat.
2023-08-10	Extension de la date d'expiration du certificat au 2023-10-31.
2023-10-31	Renouvèlement du certificat.
2024-08-07	Retrait de l'exclusion du champ STD 21 de la portée du certificat. Renouvèlement du certificat.
2025-08-29	Renouvèlement du certificat.

LA PRÉSENTE ANNEXE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU CERTIFICAT.

Bureau de normalisation du Québec

Le BNQ est membre du Système national de normes (SNN).

ANNEXE
AU CERTIFICAT

BLEUETIÈRE POINT DU JOUR INC.

330, RANG POINT-DU-JOUR SUD
LAVALTRIE, (QUÉBEC) J5T 3P4

CanadaGAP v. 11.0/2026-04-01 *CanadaGAP Food Safety Program / Version 11.0*

Numéro du certificat : **1832**
Date de délivrance : **2026-08-12**
Date d'expiration : **2027-08-31**

HISTORIQUE	
Date	**Description de la modification**
2026-07-23	Modification : ajout de la production et de l'emballage de camerises à la portée du certificat.
2026-08-12	Renouvèlement du certificat.